

## Le Gimélec lance, en partenariat avec la FFIE, la marque ELIE BT dédiée aux logiciels de calculs des installations électriques basse tension



*L'installation électrique bien calculée*

**Paris, le 25 juin 2018** – Le Gimélec, l'organisation professionnelle qui fédère les industriels des systèmes de pilotage et d'optimisation de l'énergie et des process, lance, en partenariat avec la FFIE, la marque collective ELIE BT, dédiée aux logiciels de calculs des installations électriques basse tension. Cette marque est destinée à promouvoir les logiciels de calculs ayant satisfait aux exigences d'un référentiel technique défini par le Gimélec. Elle est désormais, pour les utilisateurs, une référence pour le respect des règles de calcul des installations électriques.

Historiquement, l'UTE (Union Technique de l'Electricité) a été fondée en 1907 pour garantir les intérêts français dans le domaine de la normalisation électrotechnique. Parmi ses missions, elle évaluait les logiciels de calculs électriques selon le guide pratique UTE C15-500 et délivrait des avis techniques. En 2009, l'UTE a cessé cette activité.

Après le rapprochement de l'AFNOR (Association Française de Normalisation) avec l'UTE en 2014, l'AFNOR a édité, en 2015, un nouveau guide C15-500 qui introduit de nouvelles règles de calculs et prévoit des ajustements sur certaines formules. Les anciens avis techniques délivrés par l'UTE sont, de ce fait, devenus caducs.

En 2016, le Gimélec a donc constitué, en son sein, le Comité ELIE (Editeurs de Logiciels dédiés à l'Installation Electrique) pour apporter des réponses aux exigences de l'Arrêté Ministériel du 26 décembre 2011. Celui-ci précise les obligations des organismes de contrôle relatives à la vérification des notes de calcul des installations qu'ils contrôlent : si ces notes sont issues d'un logiciel qui ne bénéficie pas d'un avis technique, l'exactitude des résultats doit être vérifiée.

Dans ce contexte, les membres du Comité ELIE - ABB, ALPI, BBS Conception, IGE+XAO, Legrand, Schneider-Electric et Trace Software International - ont collectivement décidé de formaliser la conformité des logiciels de calculs aux référentiels techniques issus des normes et guides en vigueur. Cette démarche se traduit aujourd'hui par le lancement de la marque ELIE BT. Son droit d'usage est accordé aux éditeurs de logiciels qui ont satisfait aux tests décrits dans le Guide d'application de la marque.

A ce jour, le droit d'usage de ELIE BT est accordé aux logiciels suivants :

- **Caneco BT** (ALPI)
- **elec calc Classic** et **elec calc 2018** (Trace Software),
- **Lise** et **Lise BIM** (BBS Conception),
- **SEE Calculation** (IGE+XAO),
- **XL PRO<sup>3</sup> Calcul** et **XL PRO<sup>3</sup> Calcul BIM** (Legrand)

L'affichage de la marque ELIE BT indique clairement la conformité des logiciels aux référentiels techniques retenus par la marque, et donc le respect des règles et des formules de calcul issues des normes applicables.

L'usage de la marque est ouvert à tous les éditeurs de logiciels adhérents ou non au Gimélec. Pour cela, ils doivent obtenir une décision favorable du Comité de Suivi, au terme d'une procédure d'analyse prévue dans le Règlement d'usage et le Guide d'application de la marque.

### **A propos du Gimélec**

**Le Gimélec** est une organisation professionnelle qui réunit les industriels concevant et fabriquant des systèmes de pilotage et d'optimisation de l'énergie et des process. Fort de ces 200 entreprises adhérentes générant 13 milliards d'euros de chiffre d'affaires et employant 67 000 personnes en France, le Gimélec mise ainsi sur l'intelligence collective pour contribuer au développement, national et international, des smart grids, de l'industrie du futur, du bâtiment connecté, des infrastructures du numérique et de la mobilité électrique. Regroupant l'expertise des principaux acteurs de ces marchés, le Gimélec place son action au cœur du pilotage de l'énergie et de la digitalisation.

### **Contact :**

Juliette DAVID, directrice de la communication, Gimélec, [jdavid@gimelec.fr](mailto:jdavid@gimelec.fr), 06 27 89 72 20

### **A propos de la FFIE**

Fédération française des entreprises de génie électrique et énergétique

La FFIE est une fédération professionnelle qui représente la moitié du secteur de l'installation électrique avec 5 150 entreprises adhérentes dont une large majorité de PME, - 100 000 actifs qui génèrent plus de 14 milliards d'euros de chiffres d'affaires.

Les domaines d'intervention de ses professionnels sont nombreux : la gestion technique des bâtiments, autoconsommation, photovoltaïque, l'éclairage, la sécurité, le confort thermique, les réseaux de communication, l'énergie, les automatismes et la maintenance électrique.

### **Contact :**

Isabelle HOYAUX , responsable des relations presse FFIE , [i.hoyaux@ffie.fr](mailto:i.hoyaux@ffie.fr), 07 85 24 11 40